



REPAM NEWS

Bulletin n°2 Avril 2016

LES NOUVELLES DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MAURITANIE

Dans ce numéro :

Catalogue assainissement	2
Accès à l'eau potable par forage manuel	3
Le REPAM	4

Agenda :

Mai: 3ème Réunion
REPAM (Nouakchott)

JUIN: MedCop22 (Maroc)

JUILLET: Evènement "Eau & Climat"
préparatoire à la COP 22
au Maroc (Rabat)

A O Û T: Semaine
Mondiale de l'eau
(Stockholm)



Le deuxième numéro REPAM NEW tente de rendre compte de la richesse de savoir et de savoir-faire des acteurs clés du secteur de l'eau et de l'assainissement en Mauritanie. Deux acteurs (structures) présentent chacun une action et/ou expérience forte menée dans le cadre du secteur « Eau et Assainissement ». Ces témoignages abordent des thématiques telles l'accès à l'eau potable via les forages manuels dans des petites localités et illustrent comment les toilettes sauvent des vies à travers des catalogues références de modèles de latrines publiques et familiales adaptés au milieu rural.

Ce numéro propose également un bref résumé des activités réalisées par le REPAM durant les mois de février et mars 2016 et pose une base pour de fructueux débats et discussions à mener dans le cadre des prochaines réunions du REPAM regroupant les différentes parties prenantes du secteur en vue de valoriser l'innovation et le savoir.

Par Ibrabim Mahamadou Ango

Des catalogues de latrines familiales et publiques pour un assainissement sûr et de meilleur qualité en milieu rural mauritanien

Entre 2014 et 2015, après une enquête ayant ciblé 5 régions (Assaba, Nord Gorgol, Guidimakha, Trarza, Tagant) afin de couvrir à la fois les différents contextes géoclimatiques et socioculturels rencontrés en Mauritanie, le groupement Hydroconseil – Tenmiya a réalisé deux catalogues références de modèles de latrines publiques et familiales adaptés au milieu rural.

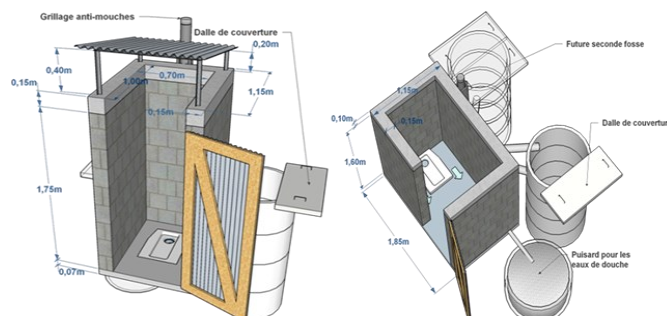
Commandés par la Direction de l'Assainissement, ces deux catalogues (le guide n°1 – « Catalogue de latrines familiales adaptées au milieu rural mauritanien » et le guide n°2 « Catalogue de latrines publiques adaptées au milieu rural mauritanien ») ont été élaborés dans le cadre du projet PAEPA financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et recensent différents modèles de latrines répondant aux normes internationales et aux standards de l'assainissement autonome en Mauritanie.

Etre une première barrière entre l'utilisateur et les matières fécales : fonction principale de la latrine

Les modèles de ce catalogue ont été conçus pour protéger la santé des utilisateurs, c'est-à-dire être une première barrière entre les utilisateurs et les matières fécales et préserver l'environnement et donc ainsi épurer ces matières pour qu'elles deviennent inoffensives tout en évitant de polluer les eaux du puits ou du forage voisin et l'eau souterraine. Pour cela, une latrine reconnue comme « assainissement améliorée » doit assurer le confinement des matières fécales et empêcher les mouches de pouvoir faire des allers et venues entre la fosse et l'extérieur : le trou de défécation ne doit donc pas rester ouvert (on le bouche avec un obturateur ou un siphon) et les mouches ne doivent pas pouvoir sortir de la fosse par la ventilation (on met un grillage sur le tuyau de ventilation de la fosse). La latrine doit être confortable pour être utilisée par tous et l'aération doit permettre à la lumière de rentrer et éviter qu'il ne fasse trop chaud. La latrine doit être propre et respecter l'intimité de l'utilisateur, notamment pour les femmes. Enfin, une latrine est incomplète si elle n'est pas accompagnée d'un dispositif de lave mains à proximité qui permettra de se laver les mains à l'eau et au savon après utilisation.

Le modèle type préconisé en Mauritanie : une fosse déportée et sèche, une cabine sans toit et une dalle avec cuvette émaillée et carrelage.

Techniquement, une latrine est composée de trois éléments : une fosse, une cabine et une dalle. La latrine doit être située à au moins 30 m (voire 15m) de distance des points d'eau souterrains et à 3 m de distance de la nappe souterraine (en dessous, le risque de contamination est important et la fosse doit alors être obligatoirement étanche). Les modèles des catalogues recommandent pour le contexte mauritanien, une fosse déportée et sèche. Dans le cas de la fosse déportée, elle est fermée par une dalle de couverture, mais la dalle de défécation et la cabine se situent à côté, et communiquent au moyen d'un conduit, en pente, dans lequel circulent les



excrétas par gravité (ce qui nécessite plus d'eau et correspond au mode d'utilisation préconisé par les mauritaniens). Avec une fosse déportée, on peut conserver la cabine intacte lorsqu'on réalise une seconde fosse une fois la première remplie. Cela facilite le fonctionnement de la vidange et permet de limiter la communication directe entre fosse et cabine. En Mauritanie, il est plus facile de gérer une fosse sèche : l'épuration se fait sur place et les liquides s'infiltrent dans le sol. La cabine (ou superstructure) permet de protéger la dalle et assurer l'intimité. Les utilisateurs mauritaniens choisissent généralement une cabine sans toit qui permet une aération plus importante. La dalle doit être lisse pour être facile à nettoyer : les cuvettes émaillées sont privilégiées, il est recommandé de poser un carrelage. Ces deux catalogues sont de véritables guides et des outils de décisions pour les acteurs de terrain : les services techniques de l'Etat, les autorités régionales, les équipes de projets, les ONG, les maçons, les ménages, etc. Dans ces guides, tout en respectant les standards minimum, le lecteur pourra s'orienter entre les modèles selon les choix des utilisateurs (espace disponible pour la construction, disponibilité de l'eau, budget,...) et les contraintes imposées par le milieu (nature du sol, distances à respecter). 5 modèles sont présentés, selon leur type de fosse (directe/déportée, enterrées/semi-enterrées, simple/alternée), et sont accompagnés d'un dossier de plans techniques disponible sous forme de fichiers AutoCAD à la Direction de l'Assainissement. Nous invitons donc les acteurs du REPAM à en prendre connaissance et utiliser ces guides pour poursuivre la stratégie du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement : une Mauritanie FDAL en 2030 avec 100% des ménages ruraux équipés en latrines améliorées.

NB: Cet article est le résumé de l'étude réalisée par le groupement Hydroconseil-Tenmiya et les consultants Antoine Delepière, Cédric Estienne, Adama Diarra, Ndongo Sène et Ousseynou Diop.

*Article proposé par Marie Houdin
Représentante Hydroconseil en Mauritanie
Contact : (+222) 49 67 29 98 / houdin@hydroconseil.com*

Le forage manuel un autre moyen d'alimenter les localités de moins de 150 habitants

Quel valeur ajoutée apportera le forage manuel en Mauritanie pour l'accès à l'eau potable et de façon plus globale la mobilisation des ressources en eau et avec quel potentiel ?

Les forages manuels et son équipement à exhaure solaire : une solution durable à faible coût

Le milieu rural en Mauritanie est plutôt configuré par des localités de moins de 500 habitants, dispersées et enclavées dans un vaste territoire. Dans ce contexte, l'approvisionnement des services basiques est difficile à véhiculer. C'est pour cela que l'introduction de la technologie de forage manuel s'est présentée pour le FAMSI et pour ses partenaires comme une initiative adéquate et pertinente dans quelques zones du pays. Si le sol (pas roché) et la profondeur (moins de 35 mètres) sont favorables, on peut réaliser un forage avec un investissement de 3500 € (environ 1.400.000 MRO). L'outil de foration est fabriqué localement avec des matériaux facile d'accès dans le marché local. Ça nous a aussi permis de former des artisans et des puisatiers locaux qui ont assimilé la technologie et qui sont actuellement en train de la développer. Le nouveau kit allège l'effort réalisé et permet d'achever un forage de 25 mètres de profondeur en une journée.



Dans le parcours de notre intervention, des leçons ont été tirées. Suite aux trois ans d'expérience (le premier forage a été réalisé au début de l'année 2013), on a perfectionné la technique, en améliorant l'outil de foration. On a aussi testé des matériaux et on a trouvé des solutions aux problèmes soulevés. Le type de gravier par rapport à la nature du sol, la largeur des tuyaux de PVC ou l'emplacement de la crépine au-dessous du niveau des puits de l'entourage sont des variables à tenir compte. Dans l'étape de l'équipement, le choix des matériaux de qualité, comme l'acier galvanisé, la marque et modèle de l'équipement solaire (pompe immergée et panneaux) et l'emplacement des éléments (réservoir, borne fontaine) qui intègrent la concertation sociale avec les critères techniques sont aussi clés pour assurer la durabilité du système à exhaure solaire.



De même, le choix d'un régulateur de qualité et d'une batterie solaire sont aussi importants pour assurer un bon fonctionnement de l'équipe et pour faciliter la génération des revenus supplémentaires à travers la charge des portables. Le coût total de l'équipement en assurant des matériaux de qualité s'élève à 10.000 € (3.700.000 MRO).

On a bien constaté que les usagers paient des cotisations régulières (environ 400 MRO par mois), soit forfaitaire, soit par bidon (5 MRO par 20 litres). Cela leur permet de générer un fond de dépannage pour affronter des réparations légères en vue des faibles, presque inexistantes coûts de maintenance. Dans notre capitalisation, on a noté que l'existence d'un relais technique de proximité est capital. On estime que la formalisation d'un agent communale est la meilleure alternative pour étager un suivi régulier et des interventions correctives. La formalisation d'un pourcentage de la redevance pour financer le relais communal est fortement recommandée. Cela n'empêche pas, en cohérence avec la stratégie de l'Etat, nous proposons que la mise en délégation préconisée puisse cibler ces systèmes pour garantir l'accès à l'eau potable de toute la population mauritanienne.



*Article proposé par Mario Viyela
Représentant FAMSI en Mauritanie*

Contact : (+222) 41 27 41 76 / Mario.viyela@andaluciasolidaria.org

Le REPAM fait entendre la voix de la société civile mauritanienne pour l'eau et l'assainissement

25 février 2016 – Le REPAM a tenu sa deuxième réunion. Les objectifs de la réunion étaient : i) Echanger sur les outils de communication du REPAM ; ii) Informer les participants sur la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) ; iii) Informer les participants des nouveautés dans le secteur de l'assainissement et iv) Discuter sur l'organisation et la célébration de la journée mondiale de l'eau. Les participants à la réunion, au nombre de 26, représentant 21 structures (gouvernement, PTFs, bureau d'étude, universitaire, entreprise et ONGs nationales et internationales) avaient échangé durant 2h30mn. Les échanges et discussion qui ont fait suite à la communication, ont permis de rappeler le but du REPAM, qui est d'échanger entre professionnels du secteur (ONG, Bureau d'étude, Etat, PTF, agence d'exécution) sur les techniques, le savoir-faire, les résultats de manière à améliorer la capacité professionnelle des acteurs à réaliser les travaux en matière d'EHA. **Le REPAM doit être utilisé comme une plateforme de plaidoyer.** Pour finir, les participants ont recommandé d'associer les communes dans le REPAM car les maires ont souvent des problématiques d'EHA mais sont généralement mal informés.



09 mars 2016 – Le REPAM a participé à l'atelier de restitution de l'étude GIRE (Projet PNISER). Tout au long de l'atelier les consultants ont présenté un état des lieux du secteur de l'eau et de l'assainissement en 2015 puis ont défini les choix et les orientations stratégiques du secteur afin d'élaborer une stratégie nationale pour un accès durable à l'eau et l'assainissement à l'horizon 2030. **L'amélioration des connaissances et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**, sont entre autre véritables atouts de gestion durable qui ont été largement évoqués comme solution d'avenir. Une occasion pour le REPAM de faire le point sur la mise en œuvre du processus GIRE dans le pays en précisant que les enjeux de la GIRE en milieu rural sont plus liés au partage des ressources en eau qui sont rare qu'aux risques de dégradation de la qualité de l'eau par les activités humaines. A cet égard, le REPAM de rappeler que les enjeux de concertation devront être majeurs afin d'éviter les conflits d'usage.



22 mars 2016 – Le REPAM qui accorde beaucoup d'importance au secteur de l'EHA en Mauritanie a célébré la journée mondiale de l'eau avec l'appui financier de l'Unicef. Placée sous le thème : « Eau et emploi », cette journée a été d'une part l'occasion pour le REPAM d'attirer l'attention du public et des décideurs sur les enjeux cruciaux relatifs à l'eau (eau pour l'alimentation et eau pour l'irrigation) et l'assainissement et d'autre part, l'opportunité de réfléchir aux voies et moyens à mettre en œuvre pour faire du secteur de l'eau, une source de création d'emploi pour les jeunes et donc un moyen de lutter contre l'immigration. Plus spécifiquement, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) a profité de l'occasion pour faire connaître de manière large son rôle de pilotage du secteur et sa vision du secteur EA à l'horizon 2030. A ce titre, les experts du secteur, scientifiques, institutionnels et les représentants de la société civile ont apporté leur contribution sur les actions à mettre en œuvre pour une gestion intégrée des ressources en eau pour que leur utilisation permette de créer la richesse mais aussi qu'elles soient préservées. L'une des recommandations forte de la journée est d'étudier le potentiel de mobilisation des eaux de surface et souterraines pour l'aménagement de plusieurs hectares ce qui permettrait la création de plusieurs emplois.



Résumé d'activités proposé par Ibrahim Mahamadou Ango

Administrateur du REPAM

Contact : (+222) 48687963 / rrepam@gmail.com

شبكة الماء الشروب و الصرف الصحي في موريتانيا

REPAM

Réseau Eau Potable et Assainissement en Mauritanie

Une Eau Potable et un Assainissement sûr pour Tous



LE REPAM EN BREF

Le REPAM est un réseau national d'échanger entre professionnels du secteur Eau et assainissement (ONG, Bureau d'étude, Etat, PTF, agence d'exécution) sur les techniques, le savoir-faire, les résultats de manière à améliorer la capacité professionnelle des acteurs à réaliser les travaux en matière d'Eau d'Hygiène et d'Assainissement.



Siège: BP 757, ZRE-Nord 281, Tavrigh Zeina
Tél : +22245251901, Messagerie : rrepam@gmail.com

FINANCEUR



COORDINATEUR



Rédacteur en chef: Ibrahim Mahamadou Ango

Rédacteurs: Marie Houdin, Mario Viyvela, et Ibrahim Mahamadou Ango

Crédits photographiques : HYDROCONSEIL, FAMSI, REPAM

Mise en page : Ibrahim Mahamadou Ango

Conception : Ibrahim Mahamadou Ango et Madyoury Tandia